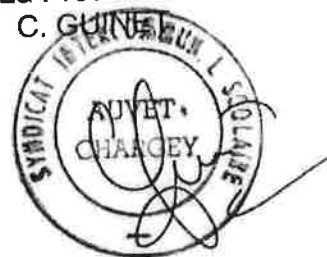


ARTICLE 5 – sanctions

Tout manquement à ce règlement pourra entraîner l'exclusion temporaire voire définitive du service de l'enfant.

Fait à Chargey les Gray, le 1^{er} septembre 2018
La Présidente

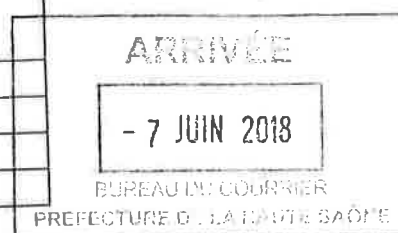
C. GUINE



ANNEXE

TARIF DU RESTAURANT SCOLAIRE

Coefficient CAF	Repas avec de garderie
0 à 680	4.15 €
681 à 1000	4.65 €
1001 à 1500	5.00 €
1501 et +	5.40€



TARIF DE GARDERIE

Coefficient CAF	TARIF HORAIRE
0 à 680	1.60€
681 à 1000	1.72€
1001 à 1500	1.90€
1501 et +	2.00€

TARIF DU CENTRE DE LOISIRS

Coefficient CAF	Journée	Matin	Après-midi
0 à 680	8.00 €	3.10 €	4.90 €
681 à 1000	8.60 €	3.35 €	5.25 €
1001 à 1500	9.10 €	3.55 €	5.45 €
1501 et +	10.00€	4.00€	6.00€

TARIF DES SORTIES DU CENTRE DE LOISIRS

SORTIES DE TYPE A	5.00€
SORTIES DE TYPE B	10.00€
SORTIES DE TYPE C	15.00€
SORTIES DE TYPE D	20.00€

Toute annulation tardive (moins de 48h à l'avance) sera facturée 30% de la prestation